



Département :

MORBIHAN

Commune :

VANNES

Adresse :

36 avenue Paul Cézanne.

Descriptif :

Au nord de la Ville de VANNES, quartier de Menimur, sur un terrain cadastré section AH n° 70 pour 624 m², un ensemble immobilier édifié en 1970, abritant la brigade des douanes, mitoyen d'un côté, regroupant les bureaux de service ainsi que deux garages pouvant abriter trois voitures.

Cour devant et voie d'accès aux garages.

Surface des bureaux : 122 m².

Surface des garages : 75 m².



Référence cadastrale :

Immeuble cadastré, ville de VANNES, section AH n°70 pour 6a 24ca.

Renseignements d'urbanisme :

Plan local d'urbanisme approuvé le 29 novembre 2001, modifié le 25 octobre 2007 : immeuble situé en zone UBc.

Date prévisible de libération :

Dernier trimestre 2011, premier trimestre 2012.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER :**Direction Départementale des Finances Publiques du Morbihan
Service France Domaine**

35, boulevard de la Paix
56019 VANNES CEDEX

Contacts :

Maryvonne BOUNIARD – Tél. : 02.97.68.42.90
courriel : marie.bouniard1@dgfip.finances.gouv.fr

Christine GAUFRETEAU – Tél. : 02.97.68.42.92
courriel : christine.gaufreteau@dgfip.finances.gouv.fr